

1. Identification :

1.1 Nom commercial :

OPTIMISEUR CINEMATIQUE

2. Composition/Information sur les composants

Composant	N° CAS	Proportion %
2.1 Carbone	7440-44-0	0,030 max
2.2 Silicium	7440-21-3	1,0 max
2.3 Manganèse	7439-96-5	2,0 max
2.4 Phosphore	7723-14-0	0,025 max
2.5 Soufre	7704-34-9	0,010 max
2.6 Azote	7727-37-9	0,1 max
2.7 Chrome	7440-47-3	17,0 à 19,0
2.8 Molybdène	7439-98-7	2,25 à 3,0
2.9 Nickel	7440-02-0	13,0 à 15,0
2.10 Cuivre	7440-50-8	0,5 max
2.11 Fer	7439-89-6	Le reste

3. Identification des risques :

Aucun au sens de la Directive 1999/45/CE

4. Premiers secours :

Les contacts avec la peau, les yeux et les risques d'ingestion et d'inhalation sont peu probables avec ce produit : N/A.

5. Mesures de lutte contre l'incendie:

Le produit n'est pas combustible : choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

Ne s'applique pas au produit.

7. Manipulation et Stockage :

Précautions en cas de déversement : nettoyer
Manipulation et précautions de stockage : néant

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle:

N/A

9. Propriétés physiques et chimiques :

Se présente sous forme solide (métal)
Point d'ébullition à haute température
Insoluble dans l'eau
Sans odeur

10. Stabilité et réactivité:

Réactivité : stable

Matières à éviter : aucune

Produits de décomposition dangereux : aucun

Polymérisation dangereuse : n'aura pas lieu

11. Informations toxicologiques:

- Toxicité Aiguë

N/A

12. Informations écologiques:

N/A

13. Considérations relatives à l'élimination:

- Elimination du produit

Éliminer conformément aux réglementations locales et juridiques en vigueur

14. Informations relatives au transport:

N/A

15. Informations réglementaires:

Directives CE

Le produit est conforme aux Directives Européennes sur les dispositifs médicaux (93/42/Cee MODIFIÉE PAR 2007/47/CE).

Il est entièrement composé d'acier inoxydable corroyé conforme à la norme NF ISO 5832-1.

_ Classement/Étiquetage CE

Directive n° 67-548-CEE du 27 juin 1967

2) Réglementation française

_Code de la Santé Publique Livre-5bis « Dispositions relatives aux dispositifs médicaux » : Ch1, Ch2 et Ch3

Cette rubrique a pour objet de rappeler les prescriptions essentielles d'ordre réglementaire et législatif relatives au produit objet de cette fiche et connues à la date de création ou de mise à jour de la fiche mais ne saurait être considérée comme une énumération exhaustive des prescriptions applicables.

Ces informations sont fournies à titre indicatif et ne dispense en aucun cas l'utilisateur de se reporter aux textes officiels où il trouvera toutes précisions sur les obligations lui incombant. Elles ne sauraient constituer une garantie ni engager notre responsabilité pour quelque cause que ce soit.

16. Autres informations:

- Utilisations recommandées

Les renseignements contenus dans cette fiche sont considérés comme valides et précises. Toutefois Ortho Plus ne donne aucune garantie expresse ou implicite quant à l'exhaustivité de l'information dans toutes les conditions possibles. Les précautions de sécurité raisonnables doivent être impérativement respectées. Ces données sont de bonne foi et basées sur des éléments provenant de nos fournisseurs Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.